

YouTime, service européen de gestion contrôlée des RDV en dépendance à domicile

Les employeurs d'intervenants à domicile (SAD) sont financés par les Etats, mais les obligations de service public ne sont pas claires

YouTime répond au cahier des charges concernant le contrôle des **RDV échoués = privations** infligées aux usagers vulnérables, la sécurité et la qualité, l'interaction avec tous les usagers par **SMS**

Les SAD français coûtent 11,75 €/h fois 200 millions d'heures sans compter les compléments et subventions, les aides échouées non-récupérées

YouTime vise 3 €/h fois 200 Mh soit 600 millions d'euros en France, environ 10 fois ce chiffre en Europe

YouTime est un assistant personnel et une messagerie comme WhatsApp pour les usagers

YouTime recherche des investisseurs et partenaires pour **vendre des services publics** aux Etats européens. L'appli-plateforme est rodée depuis 2013, assure le même service universel et les leviers juridiques universels, quand les partenaires assurent le business social de proximité.

YouTime répond au cahier des charges

SMS-1 > Soit un usager qui demande un RDV à 9h pour l'aider à se laver, mais aucun intervenant n'a pris RDV car le SAD manque d'intervenant. Il n'est informé de rien, ne peut pas contester. Il faut lui envoyer un SMS confirmant l'échec à 9h01 et constater une privation par manque d'intervenant.

SMS-2 > Soit un usager qui a RDV à 9h avec Léa qui ne vient toujours pas à 9h30. Il n'est informé de rien, ne peut pas contester. Il faut lui envoyer un SMS confirmant l'échec à 9h31 et constater une privation par absentéisme de Léa.

SIGNAL-1 > Il faut signaler chaque jour la liste des victimes de privations du jour précédent et depuis 2, 3, 4, 5, 6, 7 jours.

SIGNAL-2 > Il faut signaler chaque jour la liste des usagers particulièrement maltraités et SAD particulièrement maltraitants : quand les privations dépassent 50% sur les 30 derniers jours.

REMP > le service SMS-1-2 permet à l'utilisateur de constater l'échec du SAD, par ex à 9h31, il faut lui proposer un nouveau RDV dans 30 mn, 10h01, dont les libéraux à proximité peuvent répondre.

L'utilisateur va recevoir un **SMS-0** de confirmation de RDV avec le nom et le numéro de mobile du remplaçant, un SMS-1 à 10h02 si échec par manque de remplaçant, un SMS-2 à 10h32 si échec par absentéisme du remplaçant, un **SMS-3** précisant le bilan si le remplaçant pointe la fin du RDV.

BILAN > Il faut communiquer les heures demandées, réalisées, échouées, non-utilisées des plans d'aide, relatives à chaque usager, SAD, Département, Etat ; permettant la récupération précise des aides échoués et non-utilisées : objets de convoitises à l'origine de l'insécurité des usagers.